

**LISTE DES PIÈCES À JOINDRE****🔗 Pour tous les demandeurs**

- une photographie d'identité récente (norme française)
- tout document militaire en votre possession (photocopie ou originaux)

- ☞ Si case état civil différent cochée, un certificat de concordance de moins de 3 mois
- ☞ Si case représentant légal cochée, une copie du jugement ou pouvoir autorisant un tiers à vous représenter

**🔗 pour les demandeurs de nationalité étrangère résidant en France**

- photocopie du titre de séjour en cours de validité

**🔗 pour les demandeurs de nationalité française**

- une photocopie de votre pièce d'identité

**🔗 pour les demandeurs résidant à l'étranger et****➤ de nationalité tunisienne**

- un extrait des registres de l'état civil en français
- un certificat de concordance datant de moins de 3 mois établi par le service des anciens combattants de l'ambassade de France à Tunis

**➤ de nationalité vietnamienne et cambodgienne**

- un certificat de vie et de résidence datant de moins de 3 mois délivré par le consulat ou l'ambassade de France
- un acte de notoriété tenant lieu d'acte de naissance

**➤ de nationalité laotienne**

- un carnet d'enregistrement familial
- un certificat de résidence établi par le chef du village ou l'ambassade de France

**➤ de nationalité comorienne**

- un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- un certificat de résidence datant de moins de 3 mois

**➤ de nationalité marocaine**

- une attestation de concordance datant de moins de 3 mois (modèle joint) rédigée intégralement en français mentionnant en 1<sup>ère</sup> partie votre identité lors de votre engagement (orthographe exacte déclarée au moment de votre engagement) avec la date de naissance et la filiation complète et en 2<sup>ème</sup> partie votre nouvelle identité avec la date de naissance et la filiation complète qui vous sera délivrée par l'officier d'état civil de votre lieu de résidence, les 2 parties devant être entièrement renseignées (l'acte d'individualité n'est pas valable).
- un extrait d'acte de naissance rédigé intégralement en français datant de moins de 3 mois

**➤ de nationalité algérienne**

- une photocopie d'une pièce d'identité comportant une photographie
- une fiche individuelle ou familiale d'état civil en français datant de moins de 3 mois comportant toutes mentions marginales
- un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois

**➤ des nationalités recensées pour l'Afrique subsaharienne**

(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo)

- un acte de naissance en français avec mentions marginales
- un certificat de concordance ou d'individualité datant de moins de 3 mois
- un certificat de vie datant de moins de 3 mois
- un certificat de résidence datant de moins de 3 mois
- l'original du livret militaire